

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil de la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires

Séance du lundi 30 mai 2022

Délibération n° 220530_55

Tarification des prestations de la chambre funéraire de Petite-Ile.

L'an deux mille vingt-deux, le trente mai à dix-sept heures, sur convocation individuelle en date du 23 mai 2022, dématérialisée et affranchie le 23 mai 2022, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS) se sont réunis en l'Hôtel de Ville de Saint-Pierre, en séance plénière ouverte et présidée par Monsieur Michel FONTAINE, Président, pour les délibérations 220530_01 à 220530_08, et par M. Serge HOAREAU, 3^{ème} Vice-Président, pour les délibérations 220530_09 à 220530_57.

Communes	Conseillers			
	Présents	Absents représentés		Absents
		Absents	Procuration donnée à	
Saint-Pierre	M. Michel FONTAINE ¹ M. Stéphano DIJOUX Mme Marie Richela CHAMBI ² M. Mariot MINATCHY Mme Sandrine AHO-NIENNE ³ M. Mohammad OMARJEE Mme Denise HOARAU M. Bernard VON-PINE Mme Edmée RAYMOND M. Olivier NARIA ⁴ Mme Guilaine NASSIBOU Mme Nadine ALAGUISSAMY M. Kichena DAMOUR ⁵ Mme Marie-Line BRINDON M. Patrick VAYABOURY Mme Marie-Claude PALIOD M. Didier MOREL Mme Viviane MALET M. David LORION ⁶ Mme Anne-Marie PAPY M. Jean-Willy TAN Mme Simone ROUVRAIS M. Albert PERIANAYAGOM Mme Sabrina TIONOHOUE M. Philippe POTIN Mme Patricia TAYLLAMIN Mme Pascaline BOYER M. Adame RAVAT	Mme Béatrice SIGISMEAU Mme Marie Richela CHAMBI ² M. Nazir VALY Mme Virginie GOBALOU ERAMBRANPOULLE	Mme Sandrine AHO-NIENNE M. Mariot MINATCHY M. Mohammad OMARJEE M. Stéphano DIJOUX	M. Stephen BELLON M. Jean-Gaël ANDA Mme Brigitte HOARAU
L'Etang-Salé	M. Mathieu HOARAU Mme Louise SIMBAYE	M. Gilles CLAIN Mme Isaline TRONC	M. Mathieu HOARAU Mme Louise SIMBAYE	M. Jean-Claude LACOUTURE
Petite-Ile	M. Serge HOAREAU Mme Mimose SEVERIN M. Ludovic MALET	Mme Anne Constance PAYET	M. Serge HOAREAU	
Les Avirons	M. Eric FERRERE Mme Christelle ETHEVE-VADIER Mme Roseline LUCAS			M. Bruno COREE
Cilaos	Mme Elizabeth ROCHEFEUILLE	M. Jacques TECHER	Mme Elizabeth ROCHEFEUILLE	

¹ Est sorti de séance des délibérations 220530_09 à 220530_16

² Est entrée en séance à la délibération 220530_33

³ Est entrée en séance à la délibération 220530_02

⁴ Est entré en séance à la délibération 220530_35

⁵ A quitté la séance à la délibération 220530_10

⁶ A pris part à la séance de la délibération 220530_36 à la délibération 220530_40

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VILLES SOLIDAIRES (CIVIS)
SEANCE DU 30 MAI 2022**



Communes	Présents	Conseillers Absents représentés		Absents
		Absents	Procuration donnée à	
Saint-Louis		M. Cyrille HAMILCARO	M. Jean-Willy TAN	Mme Juliana M'DOIHOMA M. Thibaud CHANE WOON MING Mme Flora AUGUSTINE-ETCHEVERRY M. Imran HATTEEA Mme Claudie TECHER M. Jean-Eric FONTAINE Mme Marie Françoise GASTRIN M. Jean-Pascal MANGUE Mme Yannicke SEVERIN M. Hanif RIAZE Mme Linda MANENT M. Bruno BEAUVAL Mme Dominique Manuela AMAZINGOIRIVIERE M. Jean-François PAYET Mme Kelly BELLO M. Sylvain ARTHEMISE M. Claude Henri HOARAU Mme Marie Ida RICHAUVET M. Philippe Dit La'inin RANGAMA Mme Raïssa MAILLOT

Secrétaire de séance : M. Ludovic MALET

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil Communautaire : 70				
	Conseillers présents	Conseillers absents et représentés	Conseillers présents ou représentés n'ayant pas participé au vote (NPPV) ou s'étant abstenus	Nombre de votants
pour la délibération n° 01	33	08	/	41
pour les délibérations n° 02 à 08	34	09	/	43
pour la délibération n° 09	33	09	/	42
pour les délibérations n° 10 à 16	32	09	/	41
pour les délibérations n° 17 à 32	33	09	/	42
pour les délibérations n° 33 à 34	34	08	/	42
pour la délibération n° 35	35	08	/	43
pour les délibérations n° 36 à 40	36	08	/	44
pour les délibérations n° 41 à 57	35	08	/	43

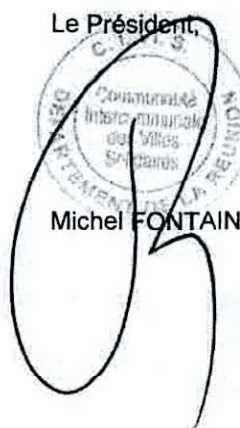
Le Président de la Communauté certifie qu'un extrait de délibération ci-contre a été affiché à la porte du siège de la Communauté le 31 mai 2022 et qu'il n'a été fait aucune observation.

A Saint-Pierre, le 7 JUIN 2022

Le Président,

Michel FONTAINE

Visa Direction Générale
Jean-Louis MAILLOT





Délibération n° 220530_55

Tarification des prestations de la chambre funéraire de Petite-Ile.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté 5089/SGDRCTCV/1 du Préfet de La Réunion en date du 26 décembre 2002 portant transformation de la CIVIS en Communauté d'Agglomération ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération et les arrêtés préfectoraux les modifiant ;

Entendu le rapport du Président exposant que :

La commune de Petite-Ile a construit un complexe funéraire aménagé de 2 salons de présentation sur son territoire. Ce complexe, qui est une chambre funéraire et qui a été nommé « Maison des veillées », se situe en centre-ville au 36, Rue du Général de Gaulle.

Pour le fonctionnement de cette chambre funéraire, mise à disposition de la CIVIS par la commune de Petite-Ile, il convient de mettre en place une tarification des prestations proposées.

Vu l'avis favorable émis sur cette affaire par la commission « Finances – Affaires générales », réunie le 18 mai 2022 ;

Sur proposition du Président,

Le Conseil délibère, et à l'unanimité,

1. approuve l'application de la tarification des prestations de la chambre funéraire de Petite-Ile à compter du 1^{er} juin 2022,
2. fixe les tarifs et prestations de la chambre funéraire de Petite-Ile, selon les modalités jointes en annexe,
3. dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de La Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat,

ANNEXE

Dépôt d'un corps en Cellules Réfrigérées	Tarifs en TTC
Dépôt temporaire d'un corps en Cellule Réfrigérée, pour les premières 24h00	50 €
Dépôt temporaire d'un corps en Cellule Réfrigérée, par tranche de 24h00 supplémentaires	70 €
Dépôt temporaire d'un corps en Cellule Réfrigérée, à partir du 6 ^{ème} jour par tranche de 24h00	100 €
Dépôt temporaire d'un corps en Cellule Réfrigérée, pour recherche famille dans le cadre d'une réquisition administrative ou judiciaire (forfait jusqu'à 10 jours)	400 €
Dépôt temporaire d'un corps en Cellule Réfrigérée, pour recherche famille dans le cadre d'une réquisition administrative ou judiciaire, par tranche de 24h00 au-delà de 10 jours	50 €

Salles de de présentation	Tarifs en TTC
<u>Location de salon - Forfait de 02h00</u>	50 € (02h00)
Présentation pour veillée mortuaire d'un défunt avec dispositif réfrigérant ou d'un cercueil fermé/hermétique ou d'une urne	+ 10 € / heure supplémentaire
<u>Location de salon - Jusqu'à 24h00</u>	100 €
Présentation pour veillée mortuaire d'un cercueil fermé/hermétique ou d'une urne	
<u>Location de salon - Jusqu'à 24h00</u>	150 €
Présentation pour veillée mortuaire d'un défunt avec dispositif réfrigérant	

Salle de préparation	Tarifs en TTC
Utilisation de la salle par des prestataires extérieurs pour :	
<ul style="list-style-type: none"> - Soin de présentation - Soin de réparation - Soin de conservation - Toilette rituelle 	100 €
Soin de présentation effectué par le personnel, sans prestation autre à la chambre funéraire	80 €
Soin de présentation effectué par le personnel, si autre prestation à la maison des veillées	30 €
Dépôt temporaire d'un cercueil hermétique, par tranche de 24h00	50 €

Cérémonie laïque	Tarifs en TTC
<ul style="list-style-type: none"> - Intervention d'un maître de cérémonie - Utilisation de la sonorisation 	80 €